ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de **MESNIÈRES EN BRAY** (Département de la Seine Maritime – Communauté de Communes Bray-Eawy)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	11 juillet 2019 – sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	2 parcelles situées en centre-bourg et jouxtant la Mairie, l'Ecole, le Restaurant scolaire, le jardin public ainsi qu'un parking, cadastrées section **AK n° 114** (maison d'habitation + annexe) et section **AK n° 115** correspondant à un jardin, pour une surface totale de 1 680 m².
PLU :	Zone urbaine
PROJET :	Extension du site du groupe scolaire pour la réalisation d'un Regroupement Pédagogique Concentré déjà décidé par les Communes membres du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVoS). La Commune envisage également l'installation de nouveaux commerces.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	**09 juillet 2019 – Avis favorable**
PROPRIÉTAIRE :	**Madame AUVRÉ Janine** (Succession)
ÉVALUATION DOMANIALE :	*Acquisition en deçà du seuil de consultation obligatoire de France Domaine.*
IMPUTATION :	**Compte n° 961 004 MESNIÈRES EN BRAY – Extension site groupe scolaire** **Enveloppe projet : 133 350 €**

ROUEN le 22 juillet 2019

La Directrice Générale Adjointe
Directrice de l'Action Foncière,

Christine MUTEL

29 JUIL. 2019

l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"

Dominique LEPETIT

daf/FDL